

Les conditions financières pour bénéficiaire du tarif solidaire

Pour le calcul de cette aide, l'ensemble des ressources sont prises en compte, y compris certaines allocations, en plus du salaire.

CRITÈRES FINANCIERS POUR LA TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS

	Réduction de 100% Ressources jusqu'à :	Réduction de 85 % Ressources entre :	Réduction de 50 % Ressources entre :
Personne seule	900 €	901 € et 1 050 €	1 051 € et 1 200 €
Couple	1 350 €	1 351 € et 1 575 €	1 576 € et 1 800 €
Couple ou personne seule avec 1 enfant	1 620 €	1 621 € et 1 890 €	1 891 € et 2 160 €
Couple ou personne seule avec 2 enfants	1 890 €	1 891 € et 2 205 €	2 206 € et 2 520 €
Couple ou personne seule avec 3 enfants	2 160 €	2 161 € et 2 520 €	2 521 € et 2 880 €
Couple ou personne seule avec 4 enfants	2 430 €	2 431 € et 2 835 €	2 836 € et 3 240 €
Couple ou personne seule avec 5 enfants	2 700 €	2 701 € et 3 150 €	3 151 € et 3 600 €
Par enfant supplémentaire	+ 270 €	+ 315 €	+ 360 €

Comment faire sa demande?

1. Création de la carte KorriGo

Il faut créer une carte pour tout membre de la famille de + de 6 ans.

En se rendant dans une agence commerciale STAR (muni d'une photo et d'une pièce d'identité) ou par correspondance ou en commandant les cartes en ligne sur star.fr

2. Instruction du droit par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune

Rendez-vous dans le CCAS de votre commune avec les pièces justificatives suivantes :

- pièce d'identité
 - justification de ressources (dernier avis d'imposition, notification de paiement CAF, bulletins de salaire...)
- justificatif de domicile.